KPMG SA
14 rue Montesquieu
CS 10629
85016 La Roche-sur-Yon

Ecole des Etablières - Association Familiale de Gestion de l'Etablissement d'Enseignement Agricole Privé des Etablières

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

Ecole des Etablières - Association Familiale de Gestion de l'Etablissement d'Enseignement Agricole Privé des Etablières

Route de Nantes BP 609 85015 LA ROCHE SUR YON CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
14 rue Montesquieu
CS 10629
85016 La Roche-sur-Yon

Ecole des Etablières - Association Familiale de Gestion de l'Etablissement d'Enseignement Agricole Privé des Etablières

Route de Nantes BP 609 85015 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

À l'assemblée générale de l'association Ecole des Etablières - Association Familiale de Gestion de l'Etablissement d'Enseignement Agricole Privé des Etablières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ecole des Etablières - Association Familiale de Gestion de l'Etablissement d'Enseignement Agricole Privé des Etablières relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche-sur-Yon, le 6 février 2025

KPMG SA

Jacques Maurille

Associé

Bilan Actif

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	74 672	43 615	31 057	39 549
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	659 244	589 154	70 090	104 111
	Constructions	15 294 836	10 523 632	4 771 204	5 127 135
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 719 870	2 358 401	361 469	380 361
	Autres immobilisations corporelles	900 100	613 316	286 784	274 523
	Immobilisations corporelles en cours	276 805		276 805	213 525
	Avances et acomptes				25 560
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	990		990	990
	Créances rattachées à des participations				2 477 800
	Autres titres immobilisés	5 919		5 919	5 870
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 380		2 380	180
	TOTAL (I)	**19 934 816**	**14 128 117**	**5 806 699**	**8 649 604**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	24 860		24 860	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 331 381	23 020	2 308 361	2 335 281
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	834 873		834 873	519 204
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 000		5 000	
	DISPONIBILITES	418 839		418 839	271 883
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	185 058		185 058	209 971
	TOTAL (II)	**3 800 011**	**23 020**	**3 776 991**	**3 336 340**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**23 734 827**	**14 151 138**	**9 583 690**	**11 985 944**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			2 380	2 477 980
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/08/2024	31/08/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	388 198	388 198
	Autres		
	Report à nouveau	4 164 809	4 076 795
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(339 248)**	**88 014**
	Total des fonds propres (situation nette)	**4 213 759**	**4 553 007**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	1 261 127	1 485 426
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**1 261 127**	**1 485 426**
	Total des fonds propres	**5 474 886**	**6 038 433**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		38 666
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		**38 666**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	787 217	855 617
	Emprunts et dettes financières divers	1 050 000	1 050 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	226 119	230 050
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	605 539	898 017
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	733 763	693 540
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 881	86 133
	Autres dettes	404 887	1 912 261
	Produits constatés d'avance	260 397	183 228
	Total des dettes	**4 108 804**	**5 908 845**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**9 583 690**	**11 985 944**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(339 248,17)	88 013,83
	(1) Dont à moins d'un an	3 448 274	5 128 297
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/08/2024	31/08/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	6 778 501	6 088 666
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 194 309	3 065 258
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	494 091	315 429
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	52 819	51 203
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	17 012	32 034
	Total des produits d'exploitation	**10 536 732**	**9 552 589**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	920 380	814 442
	Autres achats et charges externes	3 197 028	2 963 169
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	505 182	421 224
	Salaires et traitements	4 303 982	3 633 046
	Charges sociales	1 381 086	1 102 343
	Dotation aux amortissements et dépréciations	581 149	477 494
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	177 710	144 189
	Total des charges d'exploitation	**11 066 516**	**9 555 907**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(529 784)**	**(3 317)**

Compte de Résultat

2/2

		31/08/2024	31/08/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(529 784)**	**(3 317)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation	10 527	40 211
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	71	52
	Autres intérêts et produits assimilés	4 635	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		2 029 190
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**15 234**	**2 069 453**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	23 392	2 053 415
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**23 392**	**2 053 415**
	RESULTAT FINANCIER	**(8 159)**	**16 038**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(537 943)**	**12 720**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		980
	Sur opérations en capital	423 089	155 765
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	38 666	
	Total des produits exceptionnels	**461 755**	**156 745**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	34 364	7 050
	Sur opérations en capital	225 576	20 218
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		38 666
	Total des charges exceptionnelles	**259 939**	**65 933**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**201 816**	**90 811**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	3 121	15 518
	TOTAL DES PRODUITS	**11 013 720**	**11 778 787**
	TOTAL DES CHARGES	**11 352 968**	**11 690 773**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(339 248)**	**88 014**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Faits caractéristiques

Désignation de la société : ASS ECOLE DES ETABLIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total du bilan est de 9 583 690 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de -339 248 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/12/2024 par le conseil d'administration.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'association Ecole des Etablières a cédé un immeuble situé à Pissotte.

Objet social

L'association a pour objet de développer et de gérer des établissements de formation dans tous les domaines fixes par le Conseil d'Administration. A ce titre, elle a la possibilité d'ouvrir les formations sous tutelle de différents ministères :

- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
- Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie Associative,
- Ministère de la Santé et des solidarités,
- Ministère du Travail de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

mais aussi d'autres ministères si cela correspond aux besoins professionnels.

Les formations dispensées pourront être dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue et de l'apprentissage sous statut privé ou par convention avec des ministères ou des collectivités territoriales.

Dans le domaine agricole, l'association, en application notamment des livres 1 et 9 du code du travail, du livre 8 du Code Rural et plus particulièrement des articles L 813 et R 813, et de la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989, dispense, au travers de l'établissement (ou des établissements) dont elle est responsable, un enseignement et une formation professionnelle agricoles qui ont pour objet d'assurer, en les associant, une formation générale et une formation technologique et professionnelle dans les métiers de l'agriculture, de la forêt, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, ainsi que dans d'autres métiers concourant au développement de ceux-ci, notamment dans les domaines des services et de l'aménagement de l'espace agricole, rural, forestier, de la gestion de l'eau et de l'environnement.

Annexe

L'enseignement et la formation professionnelle agricoles visés a l'alinéa ci-dessus contribuent au développement personnel des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires, a l'élévation et a l'adaptation de leur qualification, et à leur insertion professionnelle et sociale. Ils remplissent les missions suivantes :

- Ils assurent une formation générale, technologique et professionnelle initiale ou continue ;
- Ils participent à l'animation du milieu rural ;
- Ils contribuent à l'insertion scolaire des jeunes, sociale et professionnelle de ces derniers et des adultes ;
- Ils contribuent aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée ;
- Ils participent à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil des élèves, apprentis, stagiaires et enseignants.

Cet enseignement et cette formation professionnelle sont organisés dans le cadre de la formation au long de la vie, selon les voies de la formation initiale, de la formation continue, et de l'apprentissage.

Pour mettre en œuvre ses missions, l'association agit en conformité avec les finalités de l'Enseignement Catholique et les orientations du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et son règlement modificatif ANC N°2022-02.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
* Agencements constructions :
    - Gros oeuvre : 30 à 60 ans
    - Clos et couvert : 30 ans
    - Agencements, équipements divers : 5 à 15 ans
* Bâtiments modulaires : 25 ans
* Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel et mobilier d'enseignant : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et Méthodes Comptables

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de la manière suivante :

- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.

L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,40 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : lent
- Taux de charges sociales :
  - Non-cadres : 33%
  - Cadres: 47,75 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	74 672					74 672
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	74 672					74 672
CORPORELLES	Terrains	699 719				40 475	659 244
	Constructions sur sol propre	10 905 305		31 351		697 793	10 238 862
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	4 983 492		181 239		108 757	5 055 974
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 632 223		87 647			2 719 870
	Instal., agencement, aménagement divers	114 588		11 810			126 398
	Matériel de transport	130 650		25 925			156 575
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	563 722		53 406			617 127
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	213 525		94 180	30 900		276 805
	Avances et acomptes	25 560			25 560		
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 268 784		485 556	56 460	847 025	19 850 855
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 478 790				2 477 800	990
	Autres titres immobilisés	5 870		49			5 919
	Prêts et autres immobilisations financières	180		2 200			2 380
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 484 840		2 249		2 477 800	9 289
	TOTAL	22 828 296		487 805	56 460	3 324 825	19 934 816

La filiale ALIENOR ETABLIERES a remboursé sa créance d'un montant de 2 478 K€ sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	35 123	8 492		43 615
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**35 123**	**8 492**		**43 615**
CORPORELLES	Terrains	595 608	6 549	13 003	589 154
	Constructions sur sol propre	7 012 822	239 530	502 097	6 750 254
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	3 748 840	130 887	106 350	3 773 377
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 251 862	106 538		2 358 401
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	89 037	4 410		93 447
	Matériel de transport	76 910	16 654		93 564
	Matériel de bureau, mobilier	368 490	57 815		426 305
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 143 569**	**562 382**	**621 449**	**14 084 502**
	TOTAL	**14 178 692**	**570 875**	**621 449**	**14 128 117**

Filiales et participations

1/0

31/08/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI ALIENOR ETABLIERES Comptes au 31/08/2024	1 000	1 078 780	99,90	990	990
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI ALIENOR ETABLIERES Comptes au 31/08/2024			157 236	42 017	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	38 666		38 666	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**38 666**		**38 666**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	20 094	10 274	7 347	23 020
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**20 094**	**10 274**	**7 347**	**23 020**
	TOTAL GENERAL	**58 760**	**10 274**	**46 013**	**23 020**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		10 274	7 347
	- financières			
	- exceptionnelles			38 666

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Notes sur le bilan

Créances

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 380	2 380	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 331 381	2 331 381	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	287	287	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	45 957	45 957	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	37 467	37 467	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	751 162	751 162	
	Charges constatées d'avances	185 058	185 058	
	TOTAL DES CREANCES	3 353 692	3 353 692	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

Notes sur le bilan

Dettes

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	787 217	352 806	410 148	24 263
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 050 000	1 050 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	605 539	605 539		
	Personnel et comptes rattachés	122 029	122 029		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	340 912	340 912		
	Impôts sur les bénéfices	3 121	3 121		
	Taxes sur la valeur ajoutée	204 537	204 537		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	63 165	63 165		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 881	40 881		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	404 887	404 887		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	260 397	260 397		
	TOTAL DES DETTES	**3 882 685**	**3 448 274**	**410 148**	**24 263**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	264 457
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	333 180
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties
Emprunts obigataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	57 226
Emprunts et dettes divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	**57 226**

Notes sur le bilan

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	388 198			388 198
Report à nouveau	4 076 795	88 014		4 164 809
Résultat de l'exercice	88 014	(339 248)	88 014	(339 248)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 485 426	21 090	245 389	1 261 127
Provisions réglementées				
TOTAL	**6 038 433**	**(230 144)**	**333 403**	**5 474 886**

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/08/2024	31/08/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	658	335
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230 707	211 504
Dettes fiscales et sociales	247 770	208 096
Dettes fournisseurs d'immobilisation	33 306	15 733
Autres dettes	20 676	11 071
TOTAL	533 117	446 739

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	31/08/2024	31/08/2023	Variations
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	1 393 295	1 441 126	(47 831)
Autres créances	261 781	224 281	37 500
TOTAL	1 655 077	1 665 407	(10 330)

Notes sur le bilan

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'Exploitation	185 058	260 397
Charges et Produits Financiers		
Charges et Produits Exceptionnels		
TOTAL	185 058	260 397

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/08/2024	31/08/2023
Produits financiers de participation	10 527	40 211
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif im	71	52
Autres intérêts et produits assimilés	4 635	
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 029 190
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Différences positives de change		
Total des produits financiers	**15 234**	**2 069 453**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 392	2 053 415
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Différences négatives de change		
Total des charges financières	**23 392**	**2 053 415**
Résultat financier	**(8 159)**	**16 038**

Notes sur le compte de résultat

Produits et Charges exceptionnels

		31/08/2024
Total des produits exceptionnels		**461 755**
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**423 089**
Produits cession immo.corporel	177 700	
Subvention d'investissement virée	148 553	
Quote-part subv.résultat avec droit de reprise	4 592	
Subventions d'investissement soldées	92 245	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**38 666**
Reprise prov.r.& charges	38 666	
Total des charges exceptionnelles		**259 939**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**34 364**
Pénalités et amendes	572	
Créances irrécouvrables	3 093	
Charges excep. s/exerc anter	30 699	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**225 576**
VNC immobilisations cédées	225 576	
Résultat exceptionnel		**201 816**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

- Honoraires de certification des comptes : 27 696 euros

Autres informations

Effectif

	Personnel salarié
Cadres	79
Autres	56
TOTAL	135
Enseignants sous contrat de droit public	48

Les salaires bruts concernant le personnel de droit public payés directement par l'Etat pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 s'élèvent à 1 859 475 €.

Engagements financiers

Engagements donnés

- Garantie hypothécaire en premier rang sur un terrain situé route de Dompierre sur Yon section EW16 au profit du Crédit Agricole pour l'emprunt de 275 000 € contracté en novembre 2010.
Au 31 août 2024 : Capital restant dû 27 750 €

- Gage sur véhicule au profit de la Caisse d'Epargne pour l'emprunt de 65 000 € contracté en octobre 2021.
Au 31 août 2024 : capital restant dû 29 475 €

Engagements reçus

- Convention d'apport avec l'Association ARMONIA.

Apport avec droit de reprise à l'Association de Gestion des Structures de Sports et de Loisirs ARMONIA pour un montant de 1 524 490 €.

Points divers

Aucun litige n'oppose à salariés à des tiers.

Contrat de crédit-bail immobilier

L'Ecole d'Agriculture des Etablières a pris en crédit-bail immobilier, un immeuble situé à Montaigu à compter d'août 2005.

	Montants
Prix d'origine du bien (dont terrain 202 167 €)	1 434 400 €
Montant annuel des loyers	27 871 €
Prix de la levée d'option	152 000 €
Echéances versées au 31/08/2024	507 203 €

Engagements de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 114 957 euros.

Autres informations

Contributions volontaires en nature

Au défaut d'identifier de manière exhaustive les informations, l'entité n'est pas en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en natures.

Les contributions volontaires en nature concernent essentiellement les heures de bénévolat réalisées par les élus dans les insances de l'assciation (conseil d'administration). Ces contributions ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité.

Formation continue

Ressources de l'association

ORIGINE DES FONDS	Montant au 31/08/2024	
	En K€	En %

1) Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers.

Entreprises	135	11,43%
Etat, collectivités locales,	74	6,24%
Etablissements publics France TRAVAIL	56	4,77%
Entreprises via FONGECIF, OMA, FAF	213	18,01%
Particuliers	553	46,69%
Sous-total 1)	**1 032**	**87,13%**

2) Ressources provenant des pouvoirs publics.

Instances Européennes		
Etat		
Région		
Département	50	4,22%
Autres collectivités territoriales		
Sous-total 2)	**50**	**4,22%**

3) Autres

Autres organismes de formation	100	8,44%
Autres ressources	2	0,20%
Sous-total 3)	**102**	**8,64%**

TOTAL DES RESSOURCES DIRECTES	**1 185**	**100,00%**

Subvention d'investissement 2023-2024

	MONTANT ANTERIEUR		4 567 576
SUBVENTIONS DE L'EXERCICE			
ETAT			
REGION			21 090
DEPARTEMENT			
DIVERSES			
SUBVENTIONS AMORTIES SUITE A CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCEES			- 384 348
SUBVENTIONS AMORTIES			- 11 368
	TOTAL		4 192 950
SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT			
- Montant antérieur		3 082 151	
- Quote part imputée sur l'exercice		153 144	
- Amortissements des subventions amorties suite à cession		- 292 103	
- Amortissements des subventions compensées		- 11 368	
	TOTAL		2 931 823
TOTAL FIGURANT AU BILAN		1 261 127	